

ASSOCIATION SPRIET

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 24 MARS 2007

Personnes présentes : Thérèse et Maurice Spriet, Olivier Spriet, Guy Spriet, Odette et François Spriet, Denis Spriet, Sabine Spriet, Christina et Herman Spriet, Marie-France Désir, Catherine André-Spriet, Jean-Paul Blanquart.

Personnes excusées : Ghislaine et Louis Duchène, Michel Rouvillain, Bernadette et Jacques Courmont Désir, Thérèse Spriet, Marie-Isabelle Spriet.

Ordre du jour :

- Proposition de modification des statuts,
- Organisation du trentenaire,
- Site internet,
- Actualités généalogiques
- Questions diverses.

1 – Situation financière de l'Association :

Le Président nous informe qu'en additionnant le compte de banque et le compte épargne, l'Association dispose d'une réserve de 1825 euros.
Sur les 76 adhérents de 2006, 55 ont réglé leur cotisation pour 2007.

2 – Proposition de modification des statuts :

Les nouveaux statuts sont lus en séance et quelques modifications y seront apportées. Sous cette réserve, le CA approuve qu'ils soient soumis à une prochaine assemblée générale extraordinaire.

3 – Organisation du trentenaire :

Le trentenaire de l'association est confirmé sous la forme d'un rassemblement qui se déroulera le samedi 8 septembre 2007 à 15 heures à HELLEMMES (espace acacias).

Le programme de cette manifestation est le suivant :

- Accueil des participants,
- Discours,
- Photo du groupe,
- Visite de l'exposition,

- Vente d'objets,
- Enregistrement des adhésions,
- Point d'information,
- Verre de la fraternité.

La salle étant à notre disposition de 12 heures à 19 heures, il faut prévoir deux étapes, avant et après la manifestation, pour la préparation et le rangement de la salle.

a) Préparation :

Les enfants de Catherine et Olivier seront sollicités pour la mise en place des tables, chaises et sono à partir de 12 heures. Marie-France s'est également proposée pour la mise en place et l'aide tout au long de la journée.

Jean-Paul a accepté de prendre en charge l'accueil avec un stabilo pour recenser les présents.

Il serait intéressant de créer des badges de couleur en fonction de la branche pour bien se repérer.

Catherine et Guy évalueront la faisabilité et le coût d'un buffet (boisson et accompagnement) réalisé par nos soins, certains (Sabine, Marie-France et Christina) pouvant effectuer la préparation entre 12 heures et 15 heures.

Bernadette, Denis et Maurice auront en charge de préparer l'exposition (livres, photos, publications, arbres généalogiques) sur les panneaux mis à notre disposition par la mairie de HELLEMMES.

Au sujet des arbres généalogiques, Maurice et Denis nous ont présenté des exemples, Jean-Paul propose d'en réaliser également avec son imprimante. Il est précisé que ces arbres ne devront être imprimés que lorsque les responsables de branches auront donné leur feu vert sur l'exhaustivité des descendants.

A ce propos, il serait pertinent que des personnes qualifiées (Jean-Paul et Denis) nous donnent la définition d'une branche et en fassent la liste complète. Il faudra également définir une année de référence, exemple : à partir de 1850.

Catherine se propose pour faire l'état des lieux et la préparation des objets qui seront mis en vente. Il nous reste des foulards, des portes-clés stockés chez Maurice et Thérèse.

b) Rassemblement :

La vente des objets (liste à finaliser) sera assurée par Thérèse et Odette.

Le buffet sera tenu par Catherine et Guy.

Le point d'information sera assuré par Jean-Paul et Denis (micro ordinateurs).

Les adhésions seront enregistrées par le trésorier.

c) Rangement :

A partir de 18 heures, les mêmes personnes sont requises pour ranger la salle.

d) Plan de communication :

Olivier continue de gérer les relations avec la mairie de HELLEMMES.

Le «flash d'information» sera distribué le plus largement possible dans la famille par les responsables de branches.

Par l'intermédiaire de la mairie de HELLEMMES, des contacts vont être établis avec la presse régionale pour annoncer notre manifestation. Pour ce faire, il y aura lieu de préparer des dossiers de presse.

Le site internet de l'association (voir aussi point suivant de l'ordre du jour) doit jouer un rôle majeur dans le dispositif de communication, notamment dans la prise des inscriptions des participants.

e) Points non décidés :

- Organisation d'un dîner après le rassemblement,
- Liste des invités et invitations,
- Vente d'un objet «souvenir 2007».

4 – Site internet :

Le site internet présenté lors du CA de décembre 2006 était une maquette construite rapidement avec un outil techniquement basique. Ce site sera totalement reconstruit lors de sa mise en ligne sur internet.

Quelques exemples de modifications :

- Les photos seront présentées dans un onglet séparé pour une meilleure lisibilité,
- Les documents seront scannés à nouveau en .pdf,
- L'onglet «Nouvelles» sera remplacé temporairement par des informations sur le rassemblement du 8 septembre 2007,
- Quelques adaptations techniques seront réalisées pour gérer l'acquisition et le traitement des questions posées par les internautes.

L'hébergeur proposé est le site cliragnet.com, hébergeur associatif, dont l'option 1 (750 Mo de stockage et 25 Go de trafic mensuel) paraît suffisante pour l'instant. Le coût d'hébergement est de 36 euros TTC par an. La dépense est approuvée par le CA à l'unanimité.

Il est rappelé que le précédent chèque (29,90 euros TTC) couvrait les frais de réservation du nom de domaine www.association-spriet.fr auprès du fournisseur livedomaine à qui il faut encore fournir quelques informations (date de parution au journal officiel) afin que l'AFNIC valide notre réservation. Olivier ira chez Maurice pour préparer notre réponse.

La réponse à livedomaine et le paiement de l'hébergeur cliragnet.com sont des pré-requis pour que Aurélien puisse travailler. On peut supposer qu'un site internet réel soit accessible par les membres du CA vers la fin avril.

Ceux qui possèdent des photos d'ancêtres sont invités à les prêter pour les insérer sur le site.

Il est également demandé à Maurice de retrouver l'original des statuts sur lequel ont signé tous les membres fondateurs, dont Patrick, ce qui légitimerait l'association sur la propriété du moulin.

5 – Assemblée générale à Ruddervorde :

L'ordre du jour de la prochaine assemblée générale ordinaire comprendra :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier du trésorier
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Désignation des vérificateurs aux comptes
- Montant de la cotisation
- Programme du rassemblement Spriet
- Site Internet
- Questions diverses

L'assemblée générale ordinaire sera suivie de l'assemblée générale extraordinaire, laquelle statuera sur la modification des statuts de l'association.

Entre les 2 assemblées, il est prévu une réunion du Conseil d'Administration pour élire le nouveau bureau.

6 – Actualités généalogiques :

Olivier rend compte de sa visite avec Denis au salon de la généalogie à Tournai. Il a contacté des exposants lesquels ont fourni des informations intéressantes sur l'évolution des branches en Belgique. Des relations seront engagées avec le site généalogique de Bruxelles ainsi qu'une adhésion à la Société de Centralisation des Etudes Généalogiques et Démographiques de Belgique (ASBL) société royale, 31 rue Anatole France 1030 Bruxelles, site Internet : www.scgd.net Coût de l'adhésion 38 € laquelle adhésion comprend l'abonnement à la revue et divers accès.

Christina se chargera de ce relationnel et prendra contact au nom de l'association.

Rendez-vous est pris de se retrouver en A.G. le 03 juin chez Hermann et Christina. Il est prévu que chacun amène son repas et, si possible, quelques chaises. L'assemblée générale débutera à 15 h,

Adresse : Hermann et Christina SPRIET, 8 Brouwerijstraat R8020 RUDDERVOORDE, Belgique.

Christina a donné à Maurice un plan d'accès qui sera joint à la convocation.

La séance est levée à 15h30.

Compte-rendu rédigé par Olivier avec l'aide de Catherine et Guy et leurs notes.